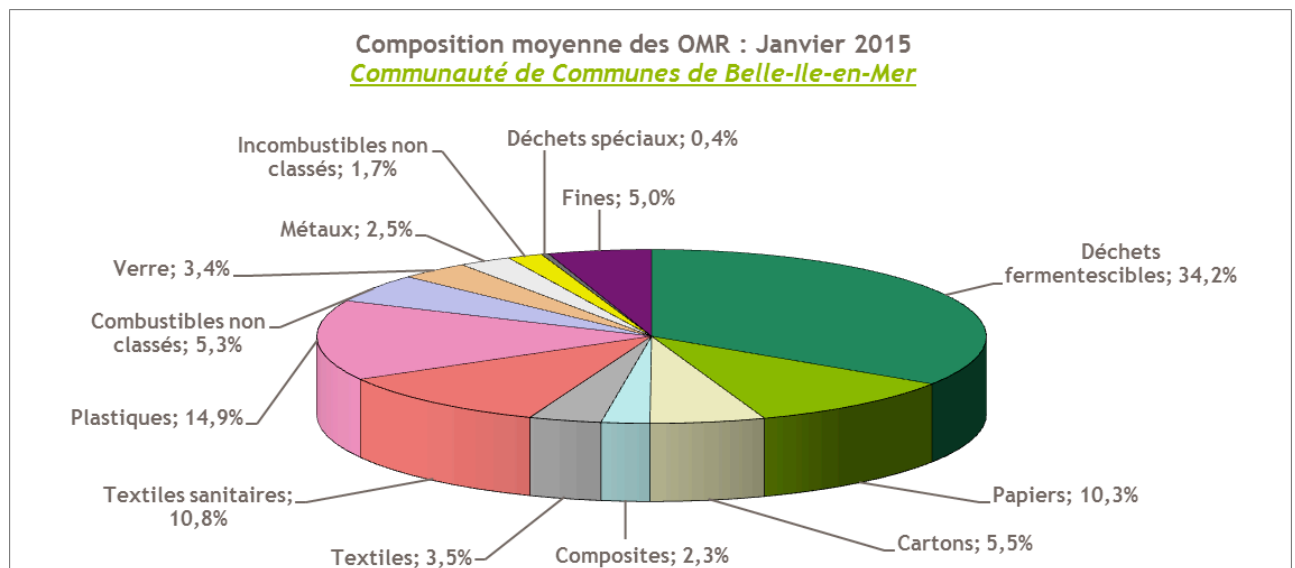


## Le contenu des ordures ménagères à la loupe

En janvier, l'équipe du bureau d'études Awiplan déversait 1550 kg d'ordures ménagères dans les ateliers de la CCBI pour en découvrir le contenu. Cette caractérisation était organisée dans le cadre de l'élaboration du Programme Local de Prévention (PLP) des déchets ménagers et assimilés.

Pourquoi chercher à définir ce qui se trouve dans les poubelles ? Tout simplement pour permettre à la CCBI de cibler certains flux de déchets en termes de communication.

### Les premiers résultats ont été communiqués



Les déchets organiques représentent 34,2% des déchets enfouis au centre d'enfouissement, ce qui représente 866 tonnes/an ou 97 kg/habitant/an (en population DGF). Si une majorité des usagers du service se lançaient dans le compostage, cela aurait un impact considérable sur les tonnes enfouies et sur les charges de service.

Le papier est trié à 50% au niveau national, ici la performance n'est que de 36%. 2 papiers sur 3 ne sont pas triés et finissent dans les ordures ménagères alors qu'ils pourraient être recyclés. Cela représente à l'échelle du territoire 260 tonnes/an ou 29 kg/an/habitant.

8 vêtements sur 10 sont jetés dans les poubelles représentant 88 tonnes enfouies chaque année, alors que la Ressoucerie récupère tout les textiles en vue de leur revente ou recyclage (par l'organisme Retritex). C'est de l'or que nous jetons dans nos poubelles.

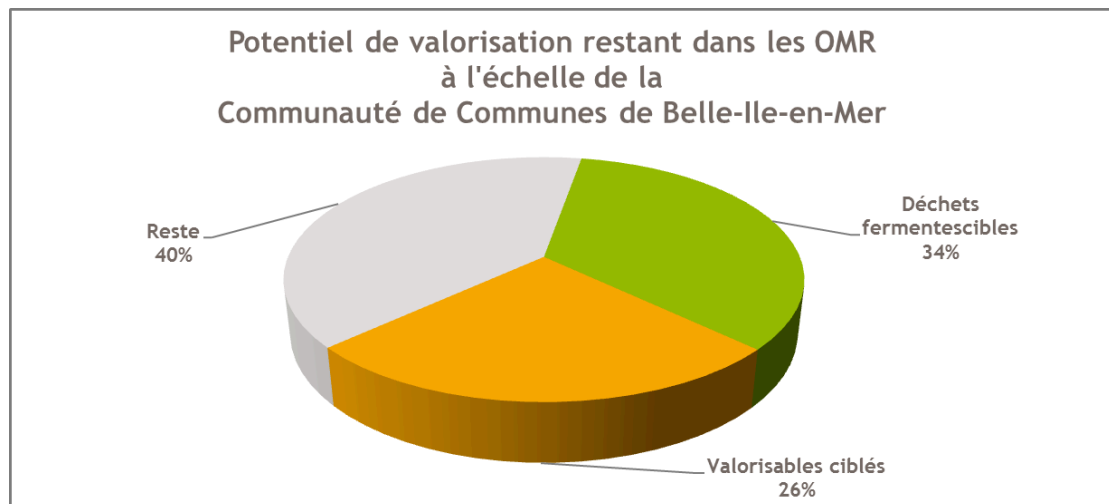
Les cartonnettes et les boîtes de conserves ou contenants métallique sont présents massivement dans les ordures ménagères alors qu'ils sont totalement recyclables. 3 bouteilles en plastique sur 10 ne sont pas triées par les usagers.

Les textiles sanitaires, hygiène (couches, lingettes, etc) et souillé (essui tout, mouchoirs en papier, etc) représentent 10,8% de la composition des ordures ménagères, donc 274,5 tonnes/an ou 30 kg/habitant/an. Le recours à davantage de

textiles lavables (couches lavables, mouchoirs tissus, ...) permettrait de nettement réduire leur présence dans les ordures ménagères.

86 tonnes/an de verre sont encore déposées dans les bacs à ordures et enfouies à Chubiguer.

## Il est encore possible de réduire nos déchets



26% du contenu des poubelles pourrait être trié par les usagers et 34% compostés. C'est donc plus de la moitié du contenu de nos poubelles qui pourrait être évité. Le rapport dégage quelques pistes d'actions dont :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire, chaque insulaire jette 18kg/an de nourriture non-déballée
- Limiter le suremballage, les poubelles contiennent 149 tonnes/an de films et sacs plastiques
- Former au compostage domestique, chaque habitant pourrait valoriser 63 kg/an de déchets alimentaires (épluchures, restes alimentaires, ...)

Ces thématiques ont été longuement abordées lors des réunions de concertation (novembre 2014 à janvier 2015) pour l'élaboration du Programme Local de Prévention. Ces informations vont permettre au comité de pilotage de cibler les déchets sur lesquels de gros progrès restent à réaliser et ainsi de décider d'actions de prévention pertinentes. Les flux des textiles sanitaires et du papier ne semblaient pas être des priorités. Les résultats de la caractérisation démontrent que des actions sur ces thèmes devront bien être mises en place.

Le comité de pilotage, qui s'est réuni 6 fois en 3 mois, arbitre toutes les propositions d'actions proposées lors des 20 réunions de concertations (qui se sont tenues auprès des usagers de chaque commune et avec les acteurs économiques) afin d'atteindre les objectifs réglementaires. Le programme est en cours de rédaction et sera voté en mars ou avril 2015. Sa mise en œuvre s'étalera sur la période 2015-2020.

Pour de plus amples renseignements sur la prévention des déchets, vous pouvez contacter Vanessa POTEAU, chargée de mission à la CCBI, au 02 97 31 20 21 ou [prevention.dechet.ccbi@gmail.com](mailto:prevention.dechet.ccbi@gmail.com).